

Démarche : Déclaration préalable d'embauche d'un salarié étranger non européen

Organisme : Bureau de la Migration et de l'Intégration / Section séjour

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

La présente déclaration est établie à titre indicatif par les employeurs. Cette démarche ne concerne pas l'embauche des ressortissants européens qui sont libres de travailler sur le sol français.

L'employeur qui ne procède pas auprès de la préfecture à la déclaration préalable d'emploi d'un salarié étranger est passible des sanctions prévues pour les contraventions de cinquième classe (article R5224-1 du code du travail).

En cas de problème relatif au séjour ou au défaut d'autorisation de travail, la préfecture vous adressera une réponse dans les 48 heures suivant la réception de votre déclaration. A défaut de réponse de la part de la préfecture dans les 48 heures, l'employeur est réputé avoir satisfait à l'obligation de vérification et peut procéder à l'embauche effective du salarié étranger.

N.B. concernant les étudiants étrangers : un étudiant étranger a la possibilité de travailler jusqu'à 60% de la durée annuelle légale du travail, soit 964 h par an maximum (cette disposition n'est pas applicable aux étudiants algériens, qui sont régis par les stipulations de l'accord franco-algérien et restent soumis à autorisation provisoire de travail délivrée par la DIRECCTE pour exercer une activité professionnelle salariée, limitée à 50% de la durée annuelle du travail pour la profession concernée). L'étudiant étranger qui ne respecterait pas la durée légale du travail autorisée peut se voir retirer son titre de séjour (art. R.311-15 du CESEDA).

Employeur

Dénomination

Nom de l'entreprise

SIRET

Particulier employeur

Indiquez ici vos noms et prénoms

Adresse

Adresse de l'entreprise

Déclaration préalable d'embauche d'un salarié étranger non européen

Courriel

Courriel de la personne à contacter

Personne à contacter

Nom de la personne à contacter

Téléphone

Numéro de téléphone de la personne à contacter

Salarié (non européen)

Numéro d'étranger

Numéro d'étranger du salarié, présent sur le titre de séjour (Numéro à 10 chiffres)

Nom de naissance

Nom du salarié

Prénom

Prénom du salarié

Date de naissance

Date de naissance du salarié

Lieu de naissance

Lieu de naissance du salarié

Nationalité

Nationalité du salarié (non européen)

Contrat de travail

Date d'embauche

Date prévue d'embauche

Emploi occupé

Nature de l'emploi

Déclaration préalable d'embauche d'un salarié étranger non européen

Quotité de temps de travail

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Temps plein

☐ Temps partiel

Type de contrat

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ CDI

☐ CDD

☐ Contrat étudiant

☐ Contrat de professionnalisation

Durée du contrat

Veuillez saisir la durée du contrat en spécifiant s'il s'agit de jours, de mois, d'années...

Tapez 0 en cas de CDI

Pour les étudiants

Nombre d'heures de travail annuel

Champ obligatoire uniquement pour les étudiants, saisir 0 pour les autres types de contrat

Nature de l'emploi

Champ obligatoire uniquement pour les étudiants, saisir 0 pour les autres types de contrat

Type de contrat

Champ obligatoire uniquement pour les étudiants, saisir 0 pour les autres types de contrat

Durée du contrat

Champ obligatoire uniquement pour les étudiants, saisir 0 pour les autres types de contrat

Documents à joindre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Titre de séjour étranger du salarié ou récépissé

ATTENTION, si le document présenté est un récépissé ou une autorisation provisoire de séjour, joindre OBLIGATOIREMENT le document mentionné sur celui-ci (passport, visa, ancien titre, vignette OFII)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pour les étudiants algériens et les personnes disposant d'un titre de séjour travailleur temporaire

CERFA n°15186-03 validé par la DIRECCTE

Déclaration préalable d'embauche d'un salarié étranger non européen

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document supplémentaire à transmettre au service

Vous pouvez joindre ici toute pièce que vous estimez devoir joindre à votre demande